



Poitiers Etudiants Club - Arts Martiaux 9, rue Georges BONNET Gymnase Universitaire n°2 – Bâtiment 9 86002 POITIERS Secrétariat : 05-49-45-16-57

Président de section : 06-11-56-18-58

Autorisation Parentale (Applicable aux mineurs seulement)

Nous,(Parents,Tuteurs)*:	
aut	orisons notre fils, fille* :
	articiper aux entrainements de Judo / Ju-Jitsu / Aïkibudo / Self Défense / Karaté / Combat MIX / Kobudo / Kali / Boxe ds-Poings / Systema* du P.E.C Arts Martiaux, qui se dérouleront, dans les Dojos du GU2 ou GU3.
exa	us certifions que notre fils, notre fille* est licencié(e) pour l'année sportive 20 / 20, et qu'il, qu'elle* a passé un amen médical pour la pratique du Judo / Ju-Jitsu / Aïkibudo / Self Défense / Karaté / Combat MIX / Kobudo / Kali / Boxe ds-Poings / Systema*
En cas d'accident, nous autorisons le Responsable du club, le Directeur technique ou l'Enseignant à faire pratiquer les soins ou toute intervention qui apparaîtrait nécessaire (prise en charge par les Pompiers ou évacuation vers le Centre Hospitalier Universitaire de Poitiers, rue de la Miléterie) (* rayer la mention inutile)	
Nom et adresse de la personne à prévenir en cas d'urgence :	
Tél:	
Nous acceptons les conséquences des mesures qui pourraient être décidées par le Responsable du club, le Directeur technique ou l'Enseignant pour en assurer la discipline.	
<u>Po</u>	our rappel :
✓	Les parents sont responsables de leurs enfants jusqu'à l'arrivée du professeur sur le tatami.
✓	En cas de problème survenu lors du trajet parking - Dojo ou Dojo - parking, le club ne peut être tenu responsable.
✓	Les élèves doivent arriver à l'heure à leurs cours et ne peuvent le quitter sans l'autorisation du professeur.
✓	Les parents qui désirent assister au cours de leur enfant doivent le faire en silence et ne pas intervenir pendant le cours.
✓	Les parents sont priés d'être présents à la fin des séances d'entraînement. Si les parents sont absents, les élèves
	devront les attendre à l'intérieur du Dojo.
	MERCI de votre compréhension.
Fait à : le	
Signature des Parents ou Tuteurs*, précédée de la mention : Lu et approuvé	